M L W. 13206

CONVENTION NATIONALE.

P. J. D. G. FAURE,

DÉPUTÉ DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

A LA CONVENTION NATIONALE,

Sur les Finances, les Colonies et le Commerce,

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

C'EST chercher la pierre philosophale que de tenter de diminuer le prix des subsistances dans la circonstance où nous nous trouvons.

En vain a-t-on dit que, quand nous aurions encore deux à trois ans de guerre, les biens nationaux et les confiscations suffiroient à retirer les assignats; l'égoïsme voit toujours tout en noir.

L'étranger fait perdre aux assignats jusqu'à quatre-vingt-trois pour cent; il n'a donc en nous que dix-sept pour cent de confiance.

C'est ce manque de confiance qui nous perd, et non les assignats.

La confiance est du prix le plus élevé en finances. En voulez-vous un exemple ? Charles VII prie les Vénitiens de lui prêter de l'argent ; il offre sa personne, sa couronne, son peuple pour garans. — Nous n'en voulons point, disent les Vénitiens : que Jacques Cœur nous garantisse ; l'affaire est faite.

Un bon gouvernement seul peut vous sauver, et vous ne le voulez pas.

Rien ne marche avec cette célérité qui désigne une administration sage. Les rentiers, les créanciers de l'état sont-ils payés à terme ? Soldez-vous avec ponctualité ces étrangers qui vous apportent des bleds, des cuirs, du fer, des gaudrons et autres objets dont vous ne pouvez vous passer ? Je citerai un trait : Un négociant vient à Paris pour se faire payer d'objets venus de Hambourg, et qui devoient être soldés en effets au change de Hambourg. On lui dit : commençons par régler le change. Il répond : je ne puis le régler que le jour où vous me paierez, parce qu'il est variable, et que je serois responsable s'il augmentoit dans l'intervalle du paiement. Rien de plus juste. Il y a cependant plus de quatre mois qu'il est à Paris pour cet objet. Je ne citerai que cette anecdote. Est-ce ainsi que vous entendez accréditer la nation ?

Traitez-vous mieux les régnicoles ? — La nation frète, en germinal, un navire à un armateur, avec estimation légale de sa valeur. Le bâtiment se perd. L'agent national sauve les débris au profit de la nation. L'armateur réclame son paiement depuis long-temps : il n'est pas encore satisfait. — Est-ce là encore gouverner ?

Il n'y a certainement pas de mauvaise volonté de la part des gouvernans : cependant ils ont dans les mains tous les moyens de payer ; jamais gouvernement n'en eut de plus grands. L'ordre devroit être au sublime. Des commissions de toutes les parties, chargées de commis à triple rang ; des comités qui divisent et subdivisent leur compétence entre leurs membres ; un comité de salut public qui en fait autant et plane sur le tout : il semble que le ministère devroit marcher comme un éclair. Comment peut-il y avoir tant de lenteur dans la justice que le peuple est en droit d'exiger ?

Rare
DC
141
.F74
no. 406

Les fonds ne manquent pas; on en crée tous les jours: il est impossible d'aller autrement.

La nation française saura satisfaire à tout, sans employer les moyens du sardanape Philippe et de son complice Law.

La dépense ordinaire du dedans est-elle mieux administrée ? Il paroît qu'on s'est délivré de ces comités révolutionnaires chargés de fournir la guillotine de victimes humaines. Combien cela coûtoit il ?

Vous êtes dans la détresse de finances, et cependant vous continuez l'entretien de trente à quarante mille maîtres d'instruction première, dont personne ne veut, pas même les pauvres; et vous jetez ainsi à la rivière cinquante ou soixante millions, peut-être plus, sans nécessité. Il étoit tout simple d'envoyer à chaque instituteur établi, ou qui voudroit s'établir tel, un catéchisme républicain, à la charge de le faire lire tous les jours par un de leurs écoliers; votre besogne étoit remplie, si toutefois il est bien nécessaire d'apprendre au peuple ce que c'est que la liberté, comme s'il n'en avoit pas un sentiment inné, même l'esclave: mais les philosophes, du haut de leur science, s'imaginent que tous les hommes, hors eux, sont des imbécilles.

Ensuite vous attirez à Paris une foule d'instituteurs passés, présens et à venir, pour s'instruire à grands frais dans les écoles que vous qualifiez de *normales*. Il y a des élèves de soixante ans; il y en a d'autres qui ont confondu leurs maîtres. Je n'en sais rien. Il en est de ceci comme des commis de bureaux. Un député *souverain* a tant d'influence; les commis pleuvent à sa réquisition. Le choix des instituteurs-écoliers a été probablement fait de la même manière: et vous croyez par-là obtenir la confiance publique et politique ? Que ne laissiez-vous subsister les anciens collèges, qui ne coûtoient rien ou presque rien à l'état. La théologie ne vous y plaisoit pas; vous pouviez simplement réformer cette école. L'école de droit romain étoit inutile; elle eût été simplement d'érudition. La fureur d'innover est supérieure à toute autre considération: la fureur est une folie. Le mot *normale* est-il aussi insignifiant et

délirant et la chose qu'il exprime frivole ? Le goût forme l'instituteur un peu instruit, et non les écoles : c'est une dépense inutile. Laissons le peuple s'instruire à sa manière. Nous dépenserons beaucoup de fonds pour cet objet, sans que nous ayons plus de Racine, de Voltaire, de Fénélon. Je voudrois voir, avant de mourir, un peuple de tous savans : je crois que cela feroit un beau gouvernement ; cependant l'école d'Athènes me feroit suspecter un peu la haute opinion que je pourrois avoir de cet ordre de choses, relativement à la félicité publique. Si tous les hommes étoient des Diogènes, des Aristophanes, ce seroit un déplorable peuple ; n'en déplaise à notre ami Condorcet, qui vouloit que tous les citoyens fussent instruits de la morale et des premiers élémens des mathématiques et de la politique.

Laissons là toutes nos extravagances. J'aurois cependant bien envie de vous parler de toutes les motions accueillies avec enthousiasme dans un temps de guerre, comme de l'érection de ports, de canaux, de gymnases et autres merveilles qui peuvent être excellentes lorsqu'on ne sait que faire de son argent, mais qui, dans une guerre affreuse, ne peuvent qu'aggraver les maux de l'état en finances, par l'excessive cherté des ouvriers.

Je ne vous dirai rien non plus de cette nombreuse garde nationale, occupée sans nécessité de la sûreté des villes et campages, objet qui fait perdre un travail immense, au grand détriment de la République ; comme s'il étoit plus difficile de contenir des républicains que des monarchistes.

Je me dispenserai aussi de vous entretenir de tous ces départemens, de tous ces districts, qui multiplient la dépense de l'État, sans qu'on se soit encore aperçu qu'ils n'ont été créés que pour une monarchie mitigée, et que cet ordre de choses ne peut que faciliter le fédéralisme, s'il pouvoit jamais exister en France sans le plus grand danger pour la République.

Je vous parlerai seulement de votre gouvernement révolutionnaire et des tribunaux qui portent ce nom odieux

et anarchique. Rayez ce mot, *révolutionnaire*, de votre dictionnaire politique. Combien vos comités révolutionnaires vous ont-ils coûté ! Eh bien, je vous dis que tant que vous laisserez subsister ce régime infame, vous n'aurez la confiance ni de l'intérieur ni de l'étranger. J'ajoute que tant qu'il durera, vous n'aurez jamais une paix générale, parce que les tyrans qui vous oppriment supposeront toujours que votre révolution n'est pas faite, puisque vous vous conservez toujours en état révolutionnaire.

Vous attribuez le manque de confiance de vos assignats à leur multiplicité ; et moi je vous dis que vous le devez à votre régime inoui jusqu'aujourd'hui, e aussi à des causes naturelles auxquelles il est difficile de remédier, les besoins de la guerre.

Votre loterie n'est qu'un moyen très-foible pour remédier à la cherté. Elle ne se remplira pas d'ailleurs. Votre emprunt forcé a-t-il rendu le milliard que vous en attendiez, malgré la terreur qui l'environnoit ? pourquoi voulez-vous que votre loterie ait un autre effet ? Combien le don gratuit fixé au quart du revenu, dans un temps où le patriotisme n'étoit pas détourné par l'atrocité et des innovations capables de renverser les états les plus solidement constitués, a-t-il rendu ? Ce sont-là de ces indices qui doivent vous prouver l'inutilité de cette mesure.

Vous prétendez, en diminuant le nombre des assignats, diminuer le prix des subsistances : erreur !

Vous diminuez les sources du commerce, et rien de plus. Je le prouve à ceux qui ont quelques connoissances.

Quelques députés que j'ai lus prétendent qu'il n'y a en circulation que sept milliards d'assignats. Alors il n'y a pas assez de numéraire-papier pour les besoins du commerce. Ceci vous paroîtra paradoxal.

On comptoit, à l'expiration du régime despotique des rois, environ trois milliards de numéraire, dont nous devions partie ; n'importe : cependant le commerce se plaignoit en général que l'argent étoit rare.

Aujourd'hui la marchandise a augmenté de 5 pour 1,

relativement aux prix de l'année 1788. Il n'y a que sept milliards d'assignats en émission : donc il n'y a pas assez de numeraire libre; donc il faudroit dix ou douze milliards pour faire face au prix actuel des denrées.

C'est là, me répondra t-on, une pétition de principes. Si vous aviez moins d'assignats, la marchandise tomberoit de prix. Où est la preuve? N'avez-vous pas douze cent mille hommes sur pied, sans compter vos gardes nationales et vos fêtes décadaires, outre le dimanche que les ouvriers fêteront malgré vous, en dépit de votre philosophie absurde (1). Croyez-vous que la journée de l'ouvrier n'influe pas sur le prix des denrées?

Outre les trois milliards de numéraire qu'il y avoit en France, il y a sept ans, le negociant avoit en outre en circulation une somme peut-être égale en effets à terme de 15, 12, 6 mois, qui se négocioient comme l'argent; et aujourd'hui plus de termes, tout se négocie au comptant. Donc vous n'avez pas plus d'assignats qu'il ne vous en faut en circulation.

Mais si nous avions de l'argent au lieu d'assignats, me diriez-vous, tout ne seroit pas si cher. Je le crois. Mais l'étranger vous le soutireroit bien vîte, parce que vous n'avez aucunes valeurs de balance de commerce avec lui. Ce n'étoient seulement pas vos fabriques qui mettoient cette balance en équilibre; c'étoit le commerce de l'Amérique, détruit par la guerre, détruit par les colons, détruit particulièrement par votre philanthropie précipitée

Qui occasionne encore la cherté des denrées? c'est votre commission de commerce. Tout lui est propre; elle enarrhe tout et fait renchérir tout, soit par elle-

---

(1) L'auteur de la division des mois par dix jours a tiré ses idées d'une histoire latine des Égyptiens de la plus haute antiquité, qui effectivement avoient cru soumettre à plus de précision leurs calculs astronomiques. Copernic, Nevvton, Descartes, Lacaille, Pingré, sont venus depuis ce temps; ils ne se sont pas doutés de notre calendrier républicain pour la facilité des calculs. O la belle chose que les Grecs et les Égyptiens! et puis cinq jours SANS-CULOTTIDES; le beau mot astronomique! C'est créer, sans s'en appercevoir, une huitième planète.

même, soit par des commis ou commissaires perfides qui, instruits des projets mercantiles de la commission, font acheter sous-main, pour revendre encore plus cher au gouvernement. Je ne blâme pas la commission de commerce; je sais qu'elle cherche par-là à payer l'étranger et à approvisionner nos armées. Il n'en résulte pas moins une concurrence dans l'achat, funeste au commerce individuel, et qui, dans mon opinion, ne contribue pas peu au surhaussement du prix des denrées.

Si, par votre loterie, vous réduisez les sept milliards à trois, il est clair que le commerce sera impraticable, c'est-à-dire, que le négociant sera dans l'impuissance de spéculer; il n'y aura plus de change, et les denrées augmenteront de valeur. Il est vrai que cette inertie ne durera pas long-temps : de nouveaux assignats remplaceront bientôt les assignats retirés, puisqu'il vous est impossible de balancer la dépense par la recette; c'est une folie majeure d'y penser.

Je ne vous ajouterai pas que ces assignats, tirés de la circulation par la loterie, ne présenteroient pas l'image d'une libération pour fixer la confiance. Vous sentez que l'effet en sera une surcharge de dettes pour l'État. Nouveau sujet de défiance.

Nous marchons donc, mes chers camarades, en aveugles, dans une route aussi pénible par le temps actue que celle des finances.

Il est aisé en temps de paix de réparer les maux de l'État dans cette partie; le grand Sully nous l'a fait voir. Mais en temps de guerre, les procédés de finances ne peuvent jamais nous présenter rien de satisfaisant. L'emprunt, les billets-monnoie, la falsification des espèces monnoyées, les contributions, les taxes violentes et forcées, l'économie dans l'intérieur : tel est le spectacle que les puissances de la terre nous donne perpétuellement à l'égard de leurs ressources de finances en temps de guerre.

Colbert connoissoit bien les rapports de la finance avec le commerce. A l'égard des ressources extraordinaires, ce n'étoit qu'un fripon : on sait qu'il faisoit décréditer

les effets royaux, pour les acheter, pour le compte de l'état, il est vrai, mais ce n'en étoit pas moins une escroquerie.

Ce Colbert n'en étoit pas moins un grand homme à bien des égards. Pour attirer de l'argent en France, il fit annoncer un carrousel par toute l'Europe, et cet expédient ne laissa pas de rapporter.

Eh bien, mes amis, prenez ce modèle. Gouvernez sagement; rappelez vos collègues *ex lex*; suspendez la vente des biens des condamnés par le tribunal robespierriste : c'est une horreur, c'est le prix du sang que vous voulez mettre en poche; levez le sequestre des biens des pères et mères des émigrés; rapportez cette loi injuste; assurez d'une manière forte la sûreté des personnes et de leurs propriétés; donnez de la majesté à vos assemblées, en réprimant l'approbation et l'improbation des auditeurs; que le plus profond silence annonce à la terre et à la nation le respect dû au sénat le plus auguste de l'univers, et par la puissance de cet empire, et par le caractère d'un peuple distingué jadis par sa sensibilité, son urbanité et sa franchise; et vous verrez alors l'étranger accourir avec plus d'empressement qu'il ne l'a fait à l'égard du carrousel de Colbert.

Parlez-moi de Terrai : c'étoit un homme à grandes connoissances, que M. l'abbé! il en auroit pris, disoit-il, sur le maître autel. Vous en avez fait presque autant, citoyens représentans; vous avez confisqué la propriété des pauvres, et vous les avez renvoyés au comité des secours, qui n'en donne qu'après bien des suppliques. En attendant, les pauvres sont exposés à mourir de faim. J'en ai un exemple dans l'hôpital du Havre : si un des administrateurs de cette maison n'eût pas avancé cinquante mille livres (1), il eût fallu renvoyer les pauvres, les vieillards, les orphelins, en attendant le secours du comité des secours.

Dirai je quelque chsse de Necker? Il entendoit fort

---

(1) Je veux nommer ce bon patriote, c'est le citoyen *Fortin*, homme dans la classe des citoyens aisés, sans être riche.

bien la manière d'emprunter de l'étranger ; il avoit du crédit : ce n'étoit cependant pas Jacques Cœur. Il auroit dû sentir qu'il n'avoit affaire qu'à une cour prodigue, dissipatrice, qui ne l'avoit mis là que pour trouver de l'argent, et non pour faire le bonheur du peuple ; il auroit dû se retirer à son premier essai, et ne jamais revenir.

Si le bon Sully eût trouvé dans Henri IV un homme incapable de remplir ses vues, il auroit bientôt battu en retraite.

Il n'est pas de données en matière de finances, particulièrement pour le temps étrange où nous vivons. On pourroit composer une bibliothèque de faiseurs de projets et d'écrivains en finances. Je n'estime, dans tout ce qui a été écrit sur cet objet, que l'ouvrage de Forbannais (1) ; mais il ne peut nous aider en rien pour le temps où nous vivons.

Tous les représentans du peuple peuvent donc dire comme le Corrége : *ed io anche sono pittore.* Ils peuvent donc parler à tort et à travers sur les finances.

J'userai de cette prérogative, et je dirai d'abord : A-t-on jamais vu un gouvernement qui a la mine du numéraire dans ses mains, faire des emprunts? C'est excellent lorsque l'État est pauvre et le peuple riche.

C'est tout le contraire ici ; le gouvernement peut fabriquer des milliards à peu de frais. Il n'y a donc pas lieu à l'emprunt.

Si vous entendez par-là diminuer le progrès du prix des subsistances, vous croyez donc que le peuple ou-

---

(1) Je ne sais s'il n'a point été guillotiné. Pourquoi pas? On a bien mis à mort le plus fameux chimiste de l'Europe. Il demanda aux jurés un délai pour finir un ouvrage de la dernière importance pour les sciences et l'humanité : il fut refusé. Denis le Tyran fut moins barbare. Phitias, condamné à mort, obtint la faculté d'aller mettre ordre à ses affaires avant de mourir. Nous étions donc, avant le 9 thermidor, plus féroces que Denis le Tyran? Rien de plus vrai. Si les condamnés n'entroient pas, pour périr, dans le taureau d'airain, ils avoient le préliminaire d'une longue prison où ils étoient dans la pourriture, comme le réfectoire de l'Abbaye, ou le cinquième étage de la maison neuve de la Force, où j'ai été enfermé sans miséricorde à l'âge de soixante-huit ans. Si j'eusse été, ou monsieur Carrier, ou monsieur Lebon, ou messieurs . . . . . . on auroit eu beaucoup plus d'égards pour moi ; j'aurois été mis en arrestation dans mon domicile.

bliera que la suppression des assignats ne fera qu'accroître les dettes de l'État, et vous ne craignez pas qu'il en conclue que vos assignats en méritent d'autant moins de confiance.

Vous avez démonétisé une grande quantité d'assignats à tête. Les subsistances, dans ce mouvement, ont-elles diminué de prix.

Eh bien, moi, je vais vous proposer des moyens tout contraires aux vôtres.

Au lieu de supprimer les assignats, multiplions-les: payons, racquittons toutes les rentes portées sur le grand-livre, et brûlons-le. Ne tremblez pas, le prix des subsistances ne peut pas augmenter bien considérablement; le commerce aura plus d'aisance à se propager. Vos biens nationaux seront encore mieux vendus, et l'État ne devra plus rien en rentes hypothéquées ou viagères.

Alors vous pourrez faire des loteries. Il est absurde que vous puissiez espérer de remplir celle que vous vous proposez, sans nuire au commerce et à la vente des biens de la nation.

Mais je ne veux pas de ces loteries qui aggravent le sort de l'État. Je desire que vous la fassiez de manière à gagner comme un milliard ou cinq cents millions tous les ans, ou moins s'il le faut; de sorte qu'en vingt ou trente ans, l'État se trouvât parfaitement liquidé, sans secousse et sans injustice.

Je ne calcule pas des moyens plus rapides que la jouissance de la paix et le patriotisme pourront par la suite vous fournir pour une plus prompte liquidation de vos papiers-monnoie. Il seroit consolant que le peuple ne vît pour plaie unique que les assignats, si vous anéantissez le grand-livre.

J'entends tous les rentiers de l'État aboyer contre moi: je leur demande s'ils croient que leurs créances sont plus sûres que les assignats, et si la nation doit plus de fidélité à une créance qu'à l'autre. Ils n'ont dans mon opinion aucun intérêt à craindre le remboursement.

J'entends encore crier nos prétendus financiers de la Convention. Quoi! disent-ils, vous ne voyez pas que

c'est la multiplicité des assignats qui fait notre malheur, et vous voulez l'augmenter encore. Ma réponse est simple. Si vous aimez mieux laisser subsister le grand-livre qui ne contient au fonds que des assignats démonétisés, si vous êtes convaincus qu'il faut diminuer le nombre des assignats pour diminuer le prix des denrées, démonétisez pour 4 milliards d'assignats, et couchez-les sur le grand livre : il n'est pas besoin de loterie. Mais le prêt est volontaire, dites-vous, à l'égard de la loterie. Elle ne se remplira point; serez-vous plus satisfaits ? Laissez donc aller les choses comme elles sont, c'est peut-être le meilleur parti.

D'ailleurs je ne tiens point à mon opinion; je suis pyrrhonien sur tout cela, comme sur bien d'autres choses; je ne crois pas que le mal soit aussi grand que vous l'imaginez; dans le projet que je propose, permettez moi de penser ainsi, et en mettant les choses au pis: toute la France se disoit ruinée par les billets de banque, et la France s'est relevée avec assez d'aisance. Nous n'en sommes pas là. Quelque immenses que soient nos dettes, un peuple de frères ne se gouverne pas comme un peuple d'esclaves; et nous nous rendrons à tous justice, lorsque nous serons arrivés au terme d'une guerre dont on ne peut calculer l'excès des dépenses.

Dans des temps violens on a toujours employé les moyens violens. Philippe-le-Bel ayant besoin d'argent, établit la gabelle qui avoit si bien fructifié depuis. Il dépouilla les Juifs et les Templiers. Il n'y auroit pas eu de mal à l'égard de ces derniers, si, pour justifier sa conduite, il ne leur eût pas supposé des crimes atroces; et qui pis est, pour les en faire convenir, s'il ne les eût pas livrés à des tortures et à des supplices barbares.

Le grand Frédéric, pour se défendre dans une guerre où il étoit menacé de sa destruction, comptant punir ses ennemis, la France, la Russie, la Suède et l'Autriche, ne trouva de ressource que dans la fausse monnoie.

La France étoit riche en commerce et en numéraire, lors de la convocation des Etats-généraux; ces états

ont commencé par faire une guerre ouverte au commerce, sans s'embarrasser de ses finances et des ennemis qu'un roi mal intentionné lui suscitoit. La philanthropie a dit : il faut que tous ceux qui vivent sous le drapeau des Français soient libres ; et les colonies se sont révoltées. J'ose dire qu'elles sont perdues pour le commerce, quand bien même nous forcerions les Anglais de nous les rendre; quand bien même ils ne les auroient pas conquises.

Prétendre que les nègres feront comme ouvriers ce qu'ils faisoient comme esclaves, c'est ne pas connoître les hommes dans les rapports du climat.

Les nègres créoles, accoutumés au travail, pourroient peut-être suivre les intentions humaines des assemblées nationales sur cet objet : mais à St.-Domingue sur-tout, qui est la meilleure de nos colonies et la plus surperbe de toutes les colonies que les Européens possèdent outre-mer, a quatre cens mille noirs, dont la majeure partie a reçu son éducation sur les côtes d'Afrique. Eh bien ! là le nègre ne fait rien ; et libre en Amérique, il ne voudra rien faire. Quelle force coactive aurez-vous contre lui s'il est libre ? le besoin ? Nu, de l'eau, des patates, quelques branches d'arbres, des roseaux pour se mettre à l'abri du soleil, des femmes qui font tout et les hommes rien (1) : voilà la vie africaine, à quelques exceptions près, depuis le cap Verd jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; et vous vous imaginez que de pareils hommes voudront travailler. St.-Domingue est perdu pour vous, si vous ne changez pas de plan ; St.-Domingue deviendra une nouvelle Guinée. Des despotes s'y établiront comme en Afrique sur tous ses points ; votre résultat,

---

(1) Ma preuve est faite. Les dernières lettres que nous recevons de St.-Domingue par la voie d'Angleterre, annoncent que les nègres sont absolument maîtres dans le Cap français et son vaste territoire ; qu'ils n'y cultivent aucune denrée, et que les navires qui y vont sont obligés de lever l'ancre sans pouvoir vendre ni acheter. Emploierez-vous par la suite la force, les réglemens, pour les obliger au travail. Le moyen ? Ils sont les maîtres et en très grand nombre. Vos efforts sesont vains. Les mœurs africaines prévaudront ; vos colonies sont perdues pour vous, et avec elles le plus beau fleuron de la France. On se consolera avec la philosophie, sans avoir rien fait pour les nègres, qui retomberont dans l'esclavage sous d'autres rapports. Vous aurez du moins la satisfaction d'avoir voulu le bien de l'humanité. Je vous en félicite.

sans avoir fait le bien de l'humanité, sera d'avoir perdu la plus belle colonie qui fut jamais. Voilà les fruits de la philanthropie.

La nouvelle Angleterre a rendu ses nègres libres, encore je crois que ce n'est pas par-tout; elle pouvoit s'en passer : mauvais modèle pour nous. Son climat n'est pas sous la zone torride, et la majorité des ouvriers est composée de blancs.

Quoi qu'il en soit, on a perdu là, par sa faute, la principale ressource du commerce français. Sous Colbert, la France régnoit dans les manufactures : elle faisoit la loi, la balance du commerce étoit fixée à son avantage; mais la révocation de l'édit de Nantes et l'industrie étrangère ont redressé la balance. Il ne nous restoit, pour ainsi dire, plus que le produit de nos colonies qui la soutenoit encore en notre faveur; et notre philosophie nous l'a fait perdre.

Cependant nous avons en finances de grandes choses à restaurer à la paix; et nous nous sommes ôté notre principale ressource. Je ne prétends pas dire qu'il soit absolument impraticable de tirer parti de ces colonies, par des engagemens de travail, comme dans l'Amérique anglaise; mais j'en doute. La population des noirs est trop forte pour que l'amour du travail y dompte l'amour du repos. Au surplus, ce n'étoit pas dans un moment de révolution, qu'on devoit hasarder l'abolition de l'esclavage en Amérique. On devoit s'attendre à la résistance des colons, qui d'ailleurs n'étoient pas déja trop patriotes : *inde labes.*

Vous envoyez en Amérique des représentans du peuple, environnés par leur qualité d'une force morale très-respectable. Mais comment voulez-vous qu'ils jouissent du grand crédit qui leur est nécessaire pour réussir dans leur mission, si vous ne payez pas les lettres-de-change des colonies : vous renvoyez les porteurs de comités en comités; vous leur dites qu'il faut un rapport à la Convention. Depuis long-tems vous leur faites espérer que cela ne tardera pas. Eh! qu'avez-vous besoin de rapport, n'avez-vous pas créé un pouvoir exécutif provisoire; il ne s'agit simplement que d'examiner si les lettres-de-change ont été tirées par des gens qui avoient

qualité du gouvernement. Le commerce ne peut être garant des abus de la chose, il a contracté sous la foi publique ; payez donc, si vous voulez que vos représentans soient reçus avec la confiance qu'ils méritent, avec le respect et la soumission dus au souverain. Votre rapport à la Convention est inutile.

On a fait encore une faute énorme, lorsqu'on a déclaré la guerre à l'Angleterre. Les succès de Jemmapes nous avoient enivrés, on avoit renvoyé notre ambassadeur. En étoit-ce assez pour donner lieu à la guerre ? c'étoit un piége de Pitt ; nous y sommes tombés en aveugles.

L'Anglais n'eût pas souffert cette guerre. Ce peuple éclairé auroit senti qu'en faisant flotter ses drapeaux parmi ceux des despotes, il mettoit sa propre liberté en danger. En effet, si la France eût été subjuguée, c'en étoit fait de la liberté du monde. Le mot de *liberté* a trop effrayé les tyrans, pour qu'il n'en eût pas été ainsi. Rien n'auroit été négligé de leur part. Luques comme Genève, les Suisses comme Venise et Gènes, les franchises germaniques, on auroit étouffé tout ce qui pouvoit avoir l'odeur de la liberté ; et ils auroient commencé par l'Angleterre. Le nouveau tyran de la France, si la providence nous en donnoit jamais un dans sa colère, se seroit coalisé pour remettre en poste l'ancien despotisme anglais, celui des Guillaume, des Édouard et des Henri, et renverser un parlement qu'il est très-difficile de conduire, aux désirs de la royauté.

C'étoit ces images vraies qu'il falloit présenter au peuple anglais pour éviter la guerre. Mais un homme de sang, peut être plus inconséquent que cruel, possesseur de la tribune pour ces sortes d'objets, croyoit se comporter en grand politique, en ridiculisant Pitt et Cobourg qui valent mieux que lui, et en injuriant un peuple sensé qui penchoit pour nous.

Ce seroit là l'opération la plus belle en finances, que de ramener le peuple anglais par les idées que je présente : ce peuple pense ; et les intérêts de sa liberté lui sont plus chers que ses richesses.

La cause du surhaussement graduel du prix des denrées pourroit encore tenir à l'abolition de la contrainte par corps. La loi de 1673, qui l'imposoit, étoit faite

sous Colbert ; et elle a dû être bien pesée, et dans le conseil et dans le parlement vérificateur.

Que voyons-nous aujourd'hui ? une foule d'artisans se mêler de commerce ; des hommes sans fortune qui, soustraits à la crainte de la prison pour dettes, s'aventurent dans l'agio, sont les facteurs de l'étranger pour soutirer notre argent, hasardent des achats pour revendre dans la même place au plus haut prix, de sorte que la marchandise, avant d'arriver chez le détaillant, a passé dix fois dans la main des agioteurs. Ce sont sans doute ces inconvéniens qui avoient donné aux ministres du commerce et des finances l'idée de la contrainte par corps. Qu'on la laisse abolie, à la bonne heure, pour les mois de nourrice. Le flagorneur populacier Danton vous l'a fait abolir d'enthousiasme. C'est ainsi en général que tout se faisoit, lorsque les tribunes maîtrisoient la Convention.

Voulez-vous une preuve de la déprédation mercantile : la voilà toute saignante.

Ces jours derniers, un épicier de Paris achète une barrique de sucre ; elle étoit avariée. Le marchand rapproche son vendeur aux consuls. Le vendeur demande son recours ; et il se trouve, de vendeur en vendeur, un rapprochement de quarante-deux personnes pour une barrique de sucre. Est-ce-là de l'agio ? Moi, j'appelle cela de l'intrigue, un brigandage, un coupe-gorge. Croyez que notre calamité vient particulièrement de cette fourmilière d'agioteurs qui se sont élevés depuis la création des assignats, et sur-tout depuis l'abolition de la contrainte par corps.

Je ne doute pas aussi que l'abolition des patentes n'ait encore fait pulluler les commerçans. Je m'apperçois qu'une foule de gens de métier, depuis ce temps, se livrent à l'agio sous tous les rapports, et font ainsi renchérir, et la main-d'œuvre, et la marchandise. Il est bien plus doux de courir offrir des denrées, que de vivre dans un atelier du travail de ses mains. Je rétablirois les patentes, au moins pour un tems aussi difficile que celui où nous vivons. Il y a sur le pavé dix fois plus de marchands et dix fois moins de marchandises qu'il n'y en avoit avant la révolution.

Qu'est devenu notre petit numéraire métallique ; il pouvoit nous aider. Mais il faut combiner pour cela la valeur actuelle et future des assignats avec celle de la matière ; et c'est ce qu'on n'avoit pas fait. Les sous avoient été fabriqués dans la proportion de la valeur du cuivre à l'argent, lorsque les assignats étoient au pair à l'étranger avec l'argent. Aussi la petite monnoie de cuivre est-elle cachée comme l'argent monnoyé, ou passée à l'étranger. Le cuivre vaut aujourd'hui jusqu'à 10 livres, de sorte qu'avec 40 sous de monnoie de cuivre, on peut avoir 10 livres en assignats. Cette spéculation étoit riche ; aussi ne voyons-nous plus de sous.

La fabrication de la petite monnoie seroit aujourd'hui du plus grand secours pour les menues dépenses. Mais il faudroit que sa valeur fût factice, de manière que le public fût forcé ou n'eût pas intérêt à la laisser ou à ne la pas laisser en circulation ; ce qui auroit lieu si cette monnoie étoit un signe monétaire représentatif, inférieur à la valeur du cuivre comparé à l'assignat, et cependant non pas inférieur au point de donner lieu à la contrefaçon. Cette combinaison n'est peut-être pas aussi simple qu'on l'imagine. Le démon de l'intérêt et de l'égoïsme a tant d'astuce.

Au reste, le meilleur conseil que je puisse donner à mes collègues en matière de finances, c'est d'abord d'établir la confiance publique, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, par les moyens proposés ci-devant : un gouvernement bon et juste jusqu'au scrupule.

N'affligez pas sur-tout le commerce français par des réquisitions, tandis que vous êtes les maîtres de tirer vous-mêmes de la première main ; et si la nécessité vous y force, payez sur-le-champ le commerçant, afin qu'il puisse satisfaire à ses engagemens.

Alors vous verrez, malgré la guerre, fleurir le commerce français et étranger. L'abondance enfin ne renaîtra qu'avec la confiance et la justice.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Ventôse, l'an III.